

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné qu'à sa séance ordinaire du 13 janvier 2020, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2020-01-011 modifiant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, de manière à ce que la séance ordinaire prévue le lundi 3 février, soit plutôt tenue le lundi 10 février, à la même heure.

DONNÉ À EASTMAN, CE 20 JANVIER 2020

Anne Turcotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière